

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8366 Société : RAM *13734*

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MOUMNI CHAKIR

Date de naissance : 22.09.1965

Adresse : 40 lot. belle rue. zidi Zaarouf

Carablancea

Tél. : 0661230922

Total des frais engagés : 392,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Dr Imane DARI ep Benjilbeni
Pneumophtisiologue-Allergologue
Rondpoint al Mostakbal, angle al Qods
RC 1029 2ème etg N°8 Sid. Maâa
Casablanca Tel. 05 22 54 44*

Date de consultation : 21/09/2020

Nom et prénom du malade : MOUMNI Chakir Age : 55

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : TONY

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 28/09/2020

Signature de l'adhérent(e) :

[Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/09/2020	1	26000		Dr Imene DARI ep de la dentition Pneumophtisiologue-Allergologue Rondpoint al Mostakhal, angle al Boud AG 1029 2eme etg N° 6 Sidi Mearri Casablanca Tel: 05 22 58 49 43

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE TESSNIME Al Mostakhal, Casablanca - Tel: 05 22 58 41 7</i>	24/09/2020	162.80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

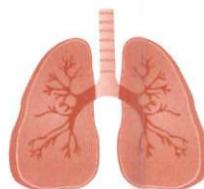
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of a dental arch				



Casablanca, le :

24/09/2020

البيضاء في :

Yousri Chakir:

29.70 - Ajix: cp 500

1cpl: le 1^{er} j pour 1^{er} cpl: feda 1/1

47.80 - Dacen cp.
1cp x 3/1 j pendant 8j

15.30 - Vitamine C

142.80 - 1cpl le matin.



Dr Imane DARI ep Benghanem
Pneumophtisiologue-Allergologue
Rond-point Al Moustakbal, angle al Qods
Bd 1029 2ème étg N°8 Sidi Maarouf

مدار المستقبلي، شارم أبو بكر القادرجي وشارع القصبي، الشقة رقم 8، الطابق 2

سيدي مصطفى معروف، الدار البيضاء، الهاتف : 05 22 58 49 43

Rond-point Al Moustakbal Angle Bd Aboubaker EL Kadiri et Bd El Qods,
Rés. Collaboration 1 Appt N° 8 2ème étage, Sidi Maarouf – Casablanca Tél 05 22 58 49 43